

N° 148 - août 2014

3800 ex.

AVIVO

INFORMATION

AUTOMNE 2014

Périodique trimestriel de l'Association suisse de défense des rentiers et préretraités

Édité par les sections du canton de Neuchâtel et Interjurassienne

Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel



Moutier - Hôtel de Ville
La Chaux-de-Fonds
Fontaine monumentale

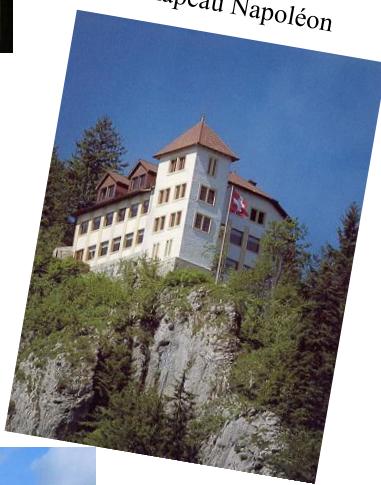


Le Locle
Le Moutier



Neuchâtel
Hôtel du Peyrou

Fleurier
Chapeau Napoléon





La proximité

Agir sur place, bien se connaître – gage d'estime et de confiance. Nous vous consacrons du temps et répondons tant à vos besoins qu'à vos attentes. Conseil et service individuels.

Nous sommes à votre écoute.

 **Clientis**
Caisse d'Epargne CEC

www.cec.clientis.ch

Billet du président

Le recrutement: une priorité absolue pour l'AVIVO

Au 31 décembre 2013, les quatre sections neuchâteloises de l'AVIVO comptaient exactement 2657 membres. A première vue, ce chiffre semble assez élevé. Mais il ne représente en fait que le 8.24% des 32'239 personnes du canton âgées de plus de 65 ans. Par région, la situation est la suivante:

- section du Locle, 396 membres sur 2848 personnes, soit 13.90%
- section de La Chaux-de-Fonds, 895 membres sur 7308 personnes, soit 12.24%
- section du Val-de-Travers, 300 membres sur 2669 personnes, soit 11,24%
- section de Neuchâtel et environs (districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz), 1066 membres sur 19'414 personnes, soit 5.49%.

Dans le courant de cet automne nous écrirons à toutes les personnes nées en 1947 et 1948 (un peu plus de 2500) pour leur proposer de rejoindre l'AVIVO. Cette campagne de recrutement ne touche que deux années car les finances de l'AVIVO ne permettent pas d'entreprendre une action de plus grande envergure.

Il y aura une dépense totale d'environ 4000 francs partagée entre les différentes sections, au prorata de leur nombre de membres. Mais il s'agit surtout d'un investissement qui, si le recrutement est bon, sera amorti en une ou deux années.

Il faut cependant rappeler que le recrutement concerne chacun et nous vous invitons à contacter un membre de votre famille, un ami ou un voisin pour leur expliquer ce que fait l'AVIVO et pour leur demander d'y adhérer. Répétons-le une fois encore: **plus nous serons nombreux et plus nous serons forts.**

De grands dossiers nous attendent au cours des prochaines années car les rentes versées par les assurances sociales (AVS, deuxième pilier) sont remises en question par une majorité néolibérale qui n'hésite pas à enrichir toujours davantage les riches et à appauvrir les gens modestes.

Dans un premier temps, nous pouvons contribuer à améliorer la situation en allant voter le 28 septembre et à dire oui à l'initiative demandant l'institution d'une caisse-maladie publique. **Tant le comité suisse que le comité neuchâtelois de l'AVIVO soutiennent cette initiative.** L'article de Christiane Jaquet-Berger, présidente de l'AVIVO suisse, résume bien les enjeux de cette votation

Le président cantonal
Rémy Cosandey

Banque Cantonale

Pompes Funèbres

L'autre rive est une association suisse à but non lucratif et à caractère social qui **s'occupe de tout pour l'enterrement** de vos proches.

Forfait incinération:

CHF 1500.- + Taxes locales et TVA

Forfait ensevelissement:

CHF 2000.- + Taxes locales et TVA

Vous pouvez aussi bénéficier de notre **prévoyance funéraire**. Vos dernières volontés seront respectées et votre famille sera soulagée des frais financiers.

L'autre rive c'est aussi:

Décès en Suisse – Transport au pays natal

Décès à l'étranger – Rapatriement en Suisse

Avec **gentillesse et professionnalisme**,

nous sommes à votre disposition 24h/24

Tél.: 032 535 57 12

Natel: 077 464 42 48 - www.autre-rive.ch



Section interjurassienne



Delémont



Moutier



Ajoie



Franches-Montagnes

Activités du 2^{ème} semestre 2014

♦ Loto d'automne

Jeudi 9 octobre 2014 à 14h.

Halle du Château à Delémont (chauffée)

Prix des cartes pour 20 tours de 3 quines
(quine, double quine et carton)

1 carte: Fr. 7.- 2 cartes: Fr. 14.- 3 cartes: Fr. 20.-

Amis et connaissances sont les bienvenus

Parking : parc communal du Gros Pré

♦ Tournoi de cartes

Jeudi 20 novembre 2014 à 14 h15

Café de la Poste à Glovelier

Prix de l'inscription sur place : Fr. 15.-

Un prix est distribué à 50% des joueuses et joueurs.

Nous vous attendons nombreux.

♦ Fête de Noël 2014

Mercredi 3 décembre, 14 h. Comptoir de Delémont

Pour toutes **informations complémentaires**

sur les activités de l'AVIVO Section interjurassienne, voir

Le Quotidien jurassien à la page

CARNET info service : Point de rencontre

ou le **site internet** : www.seniorsjura.ch

Actualité, Programme, Conseils, Dossiers, etc.

Espace membres : Accès par mot de passe «jesuismembre»



Section de Neuchâtel

Vous êtes invités à un repas champêtre
à la cantine du Boveret à Chézard



Jeudi 28 août 2014

Cette manifestation ayant toujours du succès nous la proposons à nouveau cette année à la cantine du Boveret à Chézard. Arrêt de bus Chézard - St Martin GRAND - CHEZARD. Il y aura une animation musicale et bal avec « Pussycat »

Rendez-vous: 11 h 15 au Boveret – en voiture, permission de parquer uniquement sur les limites de la cantine. Par le bus – un service de voiturage sera organisé sur demande. Ne pas oublier de le mentionner sur votre inscription (à pied environ 30 minutes)

Cette journée aura lieu par n'importe quel temps, cantine fermée.

Prix de la journée: **Fr. 30.-**

Menu: raclette à gogo - salade de fruits - cakes

Les boissons seront vendues directement sur place
(eau minérale, coca, vin blanc, rosé, rouge, bière, thé et café)

L'apéritif vous sera offert par votre section

*Les membres de votre famille, vos amis et connaissances
sont cordialement invités*

Le bulle-

tin de
participation est à envoyer à Mme Henriette Quellet
Rue de la Flamme 61 – 2108 Couvet – tél. 032 863 31 54 ou 079 508 90 31
ou Email : henriette.quellet@bluewin.ch

Jusqu'au 22 août 2014



Nom: **Prénom:**

Adresse: **Localité:**

Nbr de Pers: **Signature:** ☎

Nous arrivons avec le bus de (10 h 48 ligne 422)

Service de voiturage

oui non

LA SECTION DE NEUCHATEL
VOUS INVITE CORDIALEMENT A UNE CONFERENCE
LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 A 18 H 00
AU RESTAURANT LE ROMARIN A NEUCHATEL
ACCUEIL DES 17 H 30

Le thème sera : «votation sur la caisse unique »

Conférence présentée par Monsieur Laurent Favre
Conseiller National.

ENTREE LIBRE

CONFERENCE OUVERTE EGALEMENT AUX NON-MEMBRES
Responsable de la conférence
Mme Henriette Quellet
Tél. 032 863 31 54 ou 079 508 90 31



**Visite de la ville de Neuchâtel avec
le petit train touristique**

Rendez-vous Place du Port à 14 h 45 - Départ à 15 h 00

Prix de la course Fr. 6.-

Ce montant sera perçu par la responsable de la course

Veuillez préparer la monnaie !

Maximum: 50 personnes

Le bulletin de participation est à envoyer à Mme Henriette Quellet
Rue de la Flamme 61 – 2108 Couvet – tél. 032 863 31 54 ou 079 508
90 31 ou Email : henriette.quellet@bluewin.ch

Jusqu'au 8 septembre2014



Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

Nbr: Signature: ☎:



Section La Chaux-de-Fonds

Activités de la section



Le vendredi 23 mai 2014 la section a organisé dans le cadre de ses excursions la visite des écuries de la Maison Rouge aux Bois. Pour certains membres il s'agissait d'une découverte d'un site rural tenu de manière exemplaire, encore à l'abri du développement rapide de la commune des Bois en pleine expansion.

L'organisation de nos excursions offre à des membres plus ou moins handicapés dans leurs déplacements ou parfaitement valides, des places mises à disposition par d'autres membres dans leur voiture pour se rendre sur les lieux de visite. Ceci permet par exemple à des grands-mamans de faire passer un après-midi de plein air à leurs petits enfants ou à notre doyenne de 93 ans de prendre les quatre heures sur une terrasse ensoleillée.

Le site de la Maison Rouge appartient à la Fondation pour le cheval, home accueillant de vieux chevaux, poneys ou ânes. Cette fondation possède un restaurant avec une magnifique terrasse. La photo ci-jointe témoigne du succès qu'elle a rencontré auprès des participants.

Le retour à la maison n'est pas intervenu à la même heure pour tous, certain on profité de cette idyllique campagne pour s'y promener, prolongeant ainsi la visite des écuries et les quatre heures partagés.

T. Gagnebin



Course annuelle de La Chaux-de-Fonds

Zig Zag Zoug

62 participants présents à 8 h Place de la Gare : le ciel est bleu, le car accueillant, le chauffeur « pro du volant » prêt au départ. Il s'agit d'être dans les temps, car un bateau nous attend pour une croisière-repas sur le lac de Zoug, en Suisse centrale et, généralement, peu connu de nous tous.

C'est la belle saison, il faut donc compter avec les travaux et les bouchons sur l'autoroute. La distribution du numéro de téléphone de l'Agence fut fort appréciée et a rassuré les voyageurs au cas où un imprévu survenait. Heureusement, personne n'a dû en faire usage! La pause café-croissant, au restaurant Bellevue, situé au bord du lac de Sempach nous permet de se dégourdir les jambes, d'admirer le panorama et de faire plus ample connaissance. Le périple en bateau est magnifique.

Le repas, partagé dans ce décor de carte postale, est apprécié de chacun. Le lac est calme, tout est sous contrôle ! Les estomacs aussi....., La petite heure de pause à Lucerne fut occupée par chacun à sa guise et nous reprenons le chemin du retour. Tout le monde rentre à bon port, satisfait de son escapade. On se réjouit de la prochaine balade !



Le comité



Centrevue

Imprimerie

Pc World Informatique

Voyage favre



Section du Val-de-Travers

Course annuelle
parfaitement réussie



La section du Val-de-Travers de l'AVIVO a organisé sa course annuelle le 10 juin en cars avec la perspective de musarder en Franche-Comté. Le voyagiste de La Côte-aux-Fées a accueilli 65 passagers à bord de ses deux véhicules pour une journée ensoleillée jusque dans les cœurs. Avant d'arriver en France voisine en passant par La Chaux-de-Fonds et le Jura, les participants ont eu droit à un arrêt café-croissant au Peu-Péquignot.

Après les Rangiers et St-Ursanne, ils ont apprécié l'itinéraire pittoresque descendant en Franche-Comté le long du Doubs jusqu'à St-Hippolyte. C'est là qu'il faut bifurquer pour atteindre le village d'Indevillers au-dessus duquel se trouve la «Ferme-Auberge de chez-nous», autrement dit Chez Dany.

La présidente Margrit Staehli y a salué ses ouailles et adressé des remerciements aux dévoués organisateurs, Claude Perrin jaquet et ses collègues.

Du Doubs au Dessoubre

A St-Hippolyte, le Doubs reçoit le Dessoubre, un affluent qui se contente de 33km (le Doubs: 453 km avant de se jeter dans la Saône). Sur le chemin du retour, les cars de La Côte-aux-Fées ont remonté la vallée agreste du Dessoubre. Cette petite rivière française peu connue prend sa source au pied du cirque de Consolation. Son débit assez régulier peut être influencé par des fluctuations saisonnières. Elle est un des cours d'eau les plus cotés pour la pêche à la mouche.

Puis les cars ont pris résolument la direction de Morteau pour retrouver le territoire suisse et plus précisément notre Vallon. Les participants ont été enchantés de cette belle journée passée en agréable compagnie dans la convivialité. Encore un grand merci aux organisateurs.

Un participant (PAH)



QUI SOMMES-NOUS ? QUE FAISONS-NOUS ?



AVIVO, c'est le nom historique de notre Association qui remonte à 1943.

Association de défense des vieillards, invalides, veuves et orphelins.

Le but : promouvoir une assurance vieillesse, une retraite, puis défendre les acquis après le vote qui créait l'AVS en 1947. L'assurance entrera en vigueur le 1er janvier 1948. Aujourd'hui, cette appellation a pris de l'âge. Sur le plan suisse on parle d'association de défense et de détente des retraités, avec l'idée des préretraités.

L'acronyme AVIVO a conquis ses lettres de noblesse et est reconnue par les autorités dans tout le pays.

Les sections organisent des activités et loisirs pour leurs membres et se préoccupent également des intérêts de leurs membres. C'est la grande priorité sur le plan suisse, cantonal et de toutes les sections.

Notre engagement nous différencie d'ailleurs des autres associations d'aînés. Défendre l'AVS qui doit permettre de vivre dignement, un deuxième pilier qui profite pleinement aux affiliés, une assurance-maladie qui ne discrimine personne, des transports publics corrects, des espaces et des bâtiments publics accessibles, des logements adaptés...

Certains nous reprochent de prendre des positions politiques.

Toutes les décisions qui nous concernent se prennent dans les parlements à tous les niveaux. Nous sommes donc mis dans l'obligation de nous engager dans ces combats, mais sans entrer dans une idéologie de partis.

Nous sommes tout simplement solidaires de toutes celles et tous ceux, qui ont travaillé durement et méritent d'être respectés dans leurs droits. Nous portons aussi dans notre engagement les jeunes générations qui se doivent de continuer notre histoire.

En revanche, nos statuts disent clairement notre neutralité politique et confessionnelle.

Texte de Roland Rapaz, président de l'AVIVO du canton de Vaud,
remanié par sm

Pour une assurance-maladie plus juste et plus simple

On sait désormais que l'importante votation sur l'initiative «caisse publique» aura lieu le 28 septembre 2014. Juste avant que les assurés ne prennent connaissance des nouveaux tarifs de l'assurance de base pour 2015 et avec la certitude que la campagne sera écourtée par la période des vacances estivales!

C'est que les opposants et les assureurs sont en campagne depuis plusieurs semaines: des pamphlets ont déjà été édités et les courriers de nos assurances maladie sont constellés de critiques acerbes. L'importance accordée au dénigrement de cette initiative montre combien les assureurs craignent de perdre de leur pouvoir sur la politique de la santé. C'est aussi le signe des généreux moyens financiers qui sont mis à leur disposition dans ce combat, grâce à nos cotisations sans doute. Selon les initiateurs, il y a trois principales raisons de se prononcer en faveur de la caisse publique:

1. Une assurance-maladie dont les primes correspondent aux coûts réels, ce que les cantons peuvent vérifier.
2. Des économies sur les réserves qui pourront passer de 6 à 2 ou 3 milliards, sur les changements de caisses devenus inutiles (400 millions) et sur la pub et les démarcheurs.
3. L'absence de chasse aux bons risques, ce qui privilégiera les personnes âgées et les malades chroniques.

La soi-disant «concurrence régulée» dans l'assurance de base n'est qu'un mirage. Ce principe n'a cessé de montrer ses limites. Les faits montrent la résistance opiniâtre des assureurs maladie à toute régulation de l'exercice des pouvoirs que la LAMal leur a confiés. C'est pourquoi il faut changer complètement l'orientation de l'assurance maladie avec l'abandon de cette concurrence, même prétendument régulée, qui n'est pas compatible avec une assurance maladie SOCIALE comme la LAMal.

Disons-le clairement: les prestations ne seront pas diminuées, le libre choix du médecin est garanti et l'augmentation des primes pourra être contenue. Alors, n'hésitons pas le 28 septembre:

OUI à l'initiative pour une caisse-maladie publique

Christiane Jaquet-Berger
Présidente suisse de l'AVIVO

Horizontalement: 1.- Défendrais avec ardeur. 2.- Extrémité. Propulsé. 3.- Roue à gorge. Ambiance. 4.- Sodium. Premier. Grecque. 5.- Redevenus sains. Transport en commun. 6. - Engranger. Pour toi. 7.- Négation. A l'index. Hic. 8.- Personne. Résidus. 9.- Jeux de cartes. 10.- Ferment. Tirer.

Verticalement: 1.- grondera. 2.- Colère. Partie d'armée. 3.- Accrocheuses. Entre deux pâtés. 4.- Conifère. Secs. 5.- Grimaces. Terre ceinte. A lui. 6. - Sas. Comique grimaçant. 7.- Drain. Chemin. 8.-

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	I	L	I	T	E	R	A	I	S
2	O	R	I	F	I	C	E		M	U
3	R	E	A		C	L	I	M	A	T
4	I		N	A		U	N		M	U
5	G	U	E	R	I	S		C	A	R
6	E	N	S	I	L	E	R		T	E
7	N	I		D	E		O	S		E
8	E	T	R	E		S	U	I	E	S
9	R	E	U	S	S	I	T	E	S	
10	A	S	E		A	M	E	N	E	R

En sa possession. 9.- Charge musulmane. Direction. 10.- Fermées.

Voici la grille et les gagnant du mot croisé N° 146

1° prix à Madame Josette Müller - 2336 Les Bois

2° prix à Monsieur André Montavon 2740 - 2740 Moutier

Hertzisem

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1.- Créatif. 2.- Comme Surcouf. Participe. 3.- Au large. Poètes grecs. 4.- Tienne. C'est-à-dire. Tête. 5.- Bien exposé. Mé lange d'indices photo. 6.- Offices monastiques. 7.- Labiées. Tambouille. 8.- Tou jours nu. Inoccupés. 9.- Ancienne mesure. Bravo d'Amérique. 10.- Ecoulement.

Verticalement: 1.- De même aspect. 2.- En mauvaise santé. 3.- Blonde qui mousse. Crierai. 4.- Gorges. Avant l'autre. 5.- Tête d'iole. Evite les longues explications. Possèdent. 6.- Dit son non. Triée. 7.- Garnis de bonnets. Tamis. A régler. Voiture familiale. 9.- Vomitif. Pour. 10.- Pantalon. Niais.

Nom et Prénom:

Adresse:

Envoyez vos réponses à Avivo - Case Postale 1749 - 2001 Neuchâtel au plus tard le 08.08.2014 .Et bonne chance à toutes et à tous.



*Mieux vaut avoir à l'œil les gens qui ne valent pas cher.
Mieux vaut manger du bœuf rassis que de la vache enragée.
Et pour favoriser la chance, vaut mieux toucher de l'argent
Que de toucher du bois.*

Petit ami des animaux

Numéros de téléphone des comités

AVIVO CANTONALE NEUCHÂTEL	Rémy Cosandey Tél. 032 913 38 08	Léopold-Robert 53-2300 Chx-de-Fds e-mail: remy.cosandey@bluewin.ch
AVIVO LA CHAUX-DE-FONDS	Anne-Marie Genin Tél. 032 913 09 86	Léopold-Robert 76-2300 Chx-de-Fds e-mail: genin.am@hispeed.ch
AVIVO LE LOCLE	Denis de la Reussille Tél. 032 931 76 27	Rue du Foyer 39 - 2400 Le Locle e-mail: denis.delareussille@ne.ch
AVIVO JURA	Alfred Hanser Tél. 032 422 01 43	Ch. des Sorbiers 2805 Soyhières e-mail: hanserfredy@bluewin.ch
AVIVO VAL-DE-TRAVERS	Margrit Stähli Tél. 032 863 16 18	Rue de la Gare 14 - 2105 Travers e-mail: staehli-mentha@net2000.ch
AVIVO NEUCHATEL	Rose-Marie Jacot Tél. 032 724 14 25	Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel e-mail: romy45@windowslive.com
Neuchâtel & Interjurassienne site: avivo-neju.ch - e-mail: avivo-neju@net2000.ch		
PERMANENCE de Neuchâtel tous les mardis matins de 9 h à 11 h sur rendez-vous Rue Louis Favre 1 - 2 ^{ème} étage - Téléphone/fax/répondeur 032 725 78 60		
Ou par e-mail à: avivo.perm@net2000.ch		

OUI ou NON ?

Trois petites lettres de rien du tout, trois petites lettres qui chantent ensemble comme l'expression de la volonté et de la dignité. Mais trois petites lettres N – O – N qui sont parfois difficiles à prononcer. Comme par exemple en réponse à l'importun qui, au téléphone, tient absolument à vendre sa crème miracle, la pilule qui requinque ou l'assurance qui, paraît-il, manque à la panoplie. Il y a aussi l'invitation barbante que l'on n'ose refuser. Ou encore le point de vue que l'on renonce à affirmer face à des antagonistes péremptoires. Nous connaissons tous ce genre de situation.

Cela porte en général peu à conséquence, sinon à laisser croire que son avis est sans importance, sinon à écorner furtivement l'estime de soi. Insidieusement, une passivité ponctuelle peut devenir routine. Et une lame non aiguisée finit par rouiller, disent les Chinois. Or, dire non ne signifie pas forcément vociférer. C'est se faire respecter, éveiller l'attention et non pas la colère. Des soignants dans les EMS ou à domicile admettent en privé la trop grande docilité de leurs patients. Brusqués, ils ne bronchent pas.

Ignorés, ils ne réagissent pas. Ils ravalent leur humiliation lorsqu'une soignante débordée répond qu'il est superflu de se rendre aux toilettes quand on est muni d'une protection. La maltraitance n'est pas loin. Aussi, une centaine de **non** fait moins mal qu'une poignée de oui réticents, silencieux, contraints. Alors heureux et libre celui ou celle qui ose dire **non**.